

AVIS DE COURSE TYPE 2009-2012

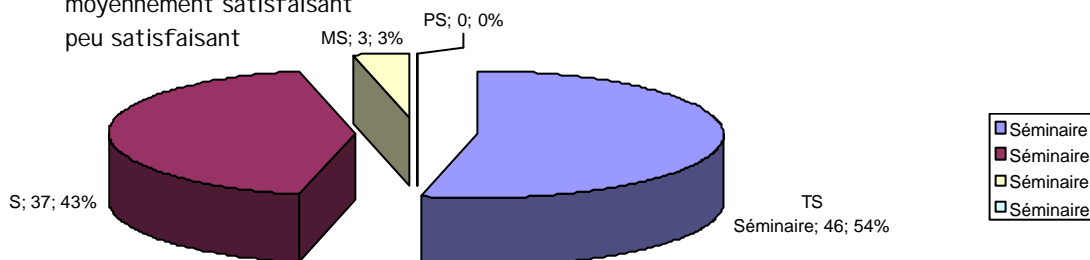
Nous avons le plaisir de joindre à cette lettre d'information l'avis de course type réactualisé suite aux nouvelles règles de course 2009 2012. Nous vous rappelons que conformément à la prescription fédérale, il est obligatoire sur les compétitions de grades 4 et 5 et recommandé pour les grades supérieurs. Cet avis de course va être mis en ligne dans notre page arbitrage, et pourra être téléchargeable en document word. Nous en informerons alors l'ensemble des arbitres nationaux, régionaux, les présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage, les Présidents de Ligue, etc ... pour une diffusion optimale. Les instructions de course type sont en cours de finalisation et vous seront diffusées dans le courant de la semaine prochaine.

SEMINAIRE NATIONAL RCV 2009-2012

Nous remercions les arbitres qui ont répondu à notre questionnaire satisfaction, adressé à l'ensemble des arbitres ayant assisté au séminaire national des nouvelles règles de course. Les retours sont globalement positifs, et nous vous adressons pour information une analyse chiffrée de ceux-ci.

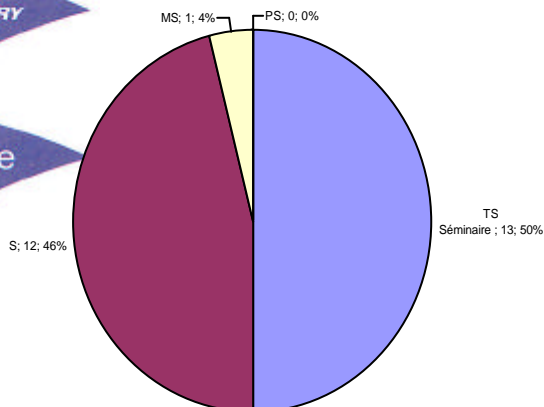
Question 1 : Ce séminaire a été globalement :

- très satisfaisant
- satisfaisant
- moyennement satisfaisant
- peu satisfaisant

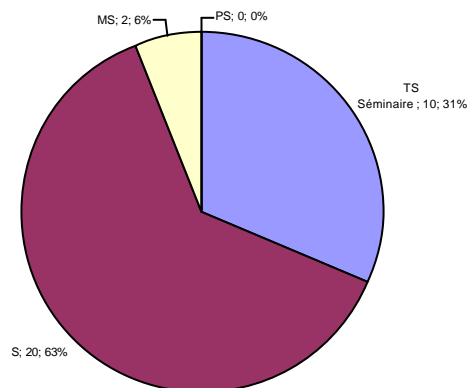


Appréciation globale de la totalité des arbitres

Appréciation par qualification :

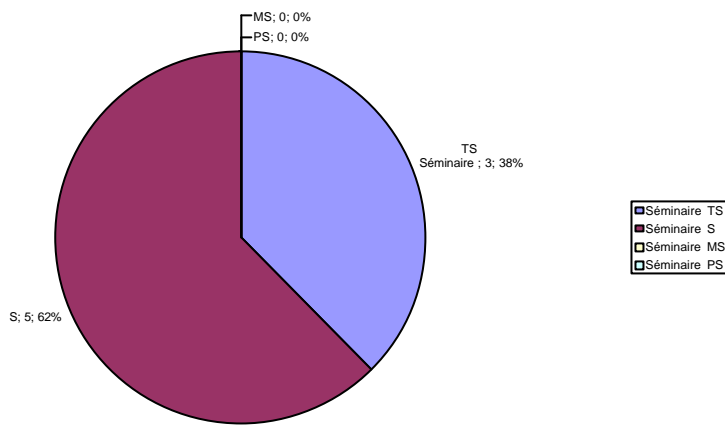


Appréciation globale Juges



Appréciation globale Comités de Course

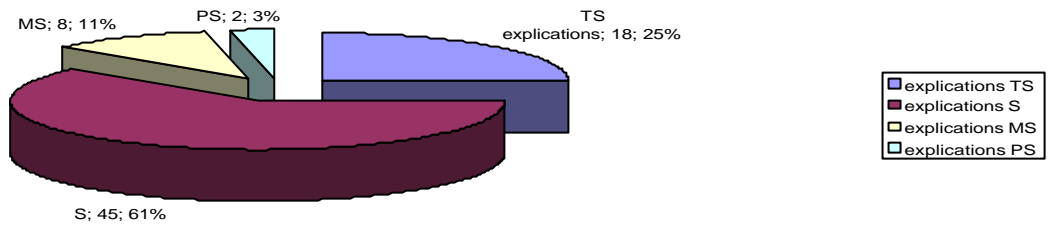




Appréciation globale Umpires

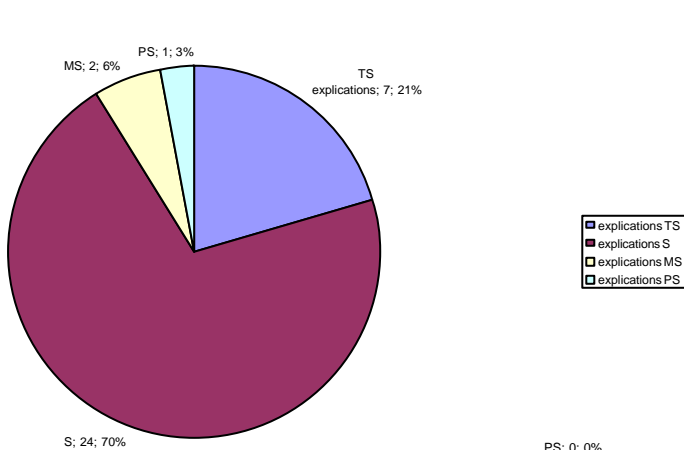
Question 2 : Les explications sur les nouvelles règles ont été :

- très satisfaisantes
- satisfaisantes
- moyennement satisfaisantes
- peu satisfaisantes

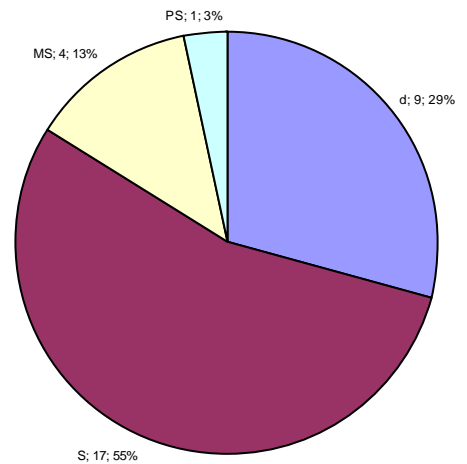


Appréciation des explications ensemble des arbitres

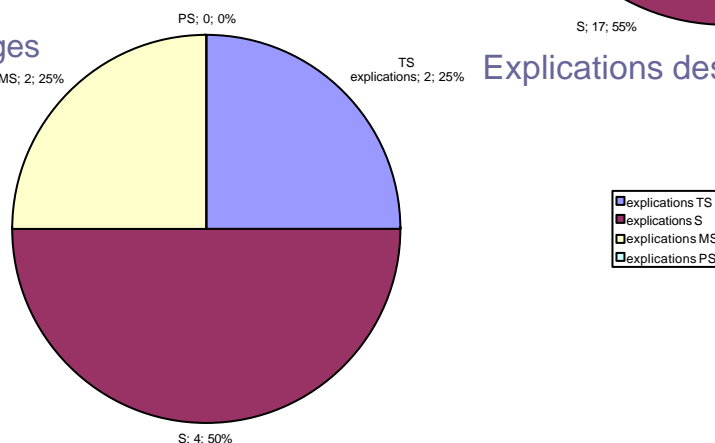
Appréciation par qualification



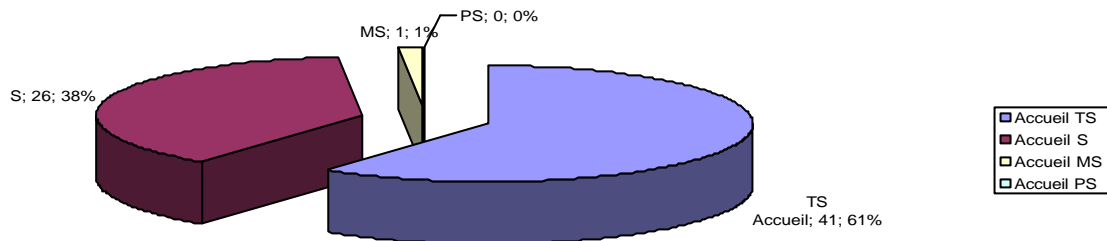
Explications des RCV Juges



Explications des RCV Comités



Explications des RCV Umpires



Accueil ensemble des arbitres

Le colloque national jauge a, une fois de plus, été une grande réussite, sous la houlette de Jean-Luc Gauthier, avec 37 arbitres présents à l'ENVSN du 28 au 30 novembre.

NOMINATIONS

A l'issue de nos dernières réunions de la Commission Centrale d'Arbitrage, les nominations suivantes ont été entérinées :

Juge national : Sylvie Harlé (Ligue Pays de la Loire)

Comité de course national : Eric Bournot (Ligue Bretagne), Patrick Delaere (Ligue Languedoc Roussillon)

Comités de course nationaux stagiaires : Jean-Jacques Clerc (Ligue Pays de la Loire), Jean-Paul Mauduit (Ligue Basse Normandie), Patrick Lecomte (Ligue Languedoc Roussillon), Jean-Claude Picard (Ligue Bretagne)

La Commission Centrale d'Arbitrage adresse ses félicitations à ces arbitres.

NOUVEAUX DOCUMENTS SUR LA PAGE ARBITRAGE DU SITE FFVOILE

Les Règles d'Équipement des Voiliers 2009 2012 (Equipment Rules of Sailing) sont consultables à l'adresse :

http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/documents/ERS_2009-2012.pdf

Les Règles d'Introduction à la Régate, réactualisées suite aux nouvelles RCV sont, quant à elles, téléchargeables

à l'adresse : <http://www.ffvoile.net/ffv/web//services/arbitrage/documents/RI R.pdf>

L'avis de course Match Race 2009 2012, téléchargeable en document word :

http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/documents/ac_type_MR.zip

Les instructions de course standard Match Race 2009 2012 :

http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/documents/ic_type_mr.zip

JEUNE ARBITRE

La fonction de Jeune arbitre a été entérinée par le Bureau Exécutif Fédéral du 16 janvier 2009.

Cette fonction permet à un jeune, licencié pratiquant la compétition sur des régates de grade 5 au minimum, de participer à l'arbitrage et à l'organisation de compétitions, avec un tuteur désigné sur des épreuves si possible avec des coureurs de son âge ou d'âge inférieur. **L'âge minimum d'accès est fixé à 14 ans.**

L'exercice de cette fonction permet à un jeune licencié de parfaire ses connaissances des Règles de Courses, de mieux comprendre le déroulement des courses et donc d'acquérir une meilleure défense sur « le tapis vert » lors de compétitions de niveau élevé et de pouvoir accéder plus rapidement s'il le souhaite aux différentes qualifications d'Arbitre de Voile.

Le Jeune Arbitre peut être membre du jury (assesseur à terre et pourra participer au jugement direct sur l'eau) ou membre du comité de course.

a/ Lorsque le Jeune Arbitre est membre du jury :

A terre :

Il fait partie du Jury (qui a pour rôle de résoudre les litiges entre les concurrents entre eux et entre arbitres et concurrents afin d'assurer l'équité sportive de la compétition) en tant qu'assesseur et participe à la gestion administrative des réclamations, à leur instruction et aux décisions. Il peut-être amené à diriger les instructions sous le contrôle d'un juge adulte.

Sur l'eau :

Il suit la régates à bord d'un bateau à moteur (piloté par un adulte s'il n'a pas le permis bateau). Quand les instructions de course le prévoient (ou quand les RIR s'appliquent), il a pour rôle d'observer les incidents, de déterminer quelle infraction a pu être commise et par quel(s) concurrent(s) puis d'intervenir soit pour signaler cette infraction au concurrent, soit pour imposer une pénalité.

b/ Lorsque le Jeune Arbitre est membre du comité de course :

Il fait partie du Comité de Course (équipe de personnes qui a pour rôle de diriger les courses et qui décide de l'implantation et de l'orientation de la ligne de départ, de la mise en place du parcours, du déroulement des procédures de départ et d'arrivée, du classement des concurrents à chaque course, de la validation et de la publication des résultats ; tout ceci en veillant à la sécurité et à l'équité sportive).

Le Jeune Arbitre, membre du comité de course, peut avoir un des rôles suivants :

- mouilleur : à bord d'un bateau moteur et sur ordre du comité de course il doit pouvoir mouiller les marques de parcours ou les déplacer en fonction de l'orientation du vent, pour établir le parcours le plus équitable possible.
- commissaire aux bouées : à bord d'un bateau à moteur « viseur ou pointeur », mouillé à proximité des marques, il doit noter le passage des concurrents aux marques du parcours et rendre compte des infractions constatées au Président du Comité de Course.
- assesseur du comité de course : à bord du bateau du comité de course, il doit connaître la pavillonnage et préparer l'envoi des pavillons pour les procédures de départ. Il peut viser la ligne de départ et indiquer les infractions. Il peut aussi tenir le chronomètre pour suivre le déroulement des procédures et le contrôle des temps limites. Il peut établir des relevés de vent et en informer le Président du Comité. Il peut également noter les ordres d'arrivée à chaque course.

c/ Pratique, connaissance, intégration dans le Corps Arbitral :

Le Jeune Arbitre doit avoir une pratique régulière des compétitions de Voile de grade 5.

Pour pouvoir assurer sa fonction, le Jeune Arbitre doit connaître les RIR (Règles d'Introduction à la Régate) et être en phase d'acquisition des Règles de Course à la Voile.

Les épreuves auxquelles le Jeune Arbitre participera lui serviront d'acquis de connaissances pour acquérir dès la majorité la qualification d'Arbitre de Club et accéder aux qualifications supérieures.

Un guide destiné aux jeunes intéressés par cette fonction va être diffusé très prochainement.

ARBITRE HONORAIRE

Un nouveau texte a été ratifié par le Bureau exécutif fédéral du 16, joint également à cette lettre d'information.



Christian Peyras
Président de la Commission Centrale d'Arbitrage



Corinne Aulnette
Cadre fédéral chargée de la CCA